

La Ville aménage l'espace entre Cornavin et les Grottes

Le trafic voyageur va doubler ces dix prochaines années. Un concours d'architecture a imaginé comment organiser l'arrière de la gare.

Christian Bernet

Publié: 17.12.2020, 18h19



L'arrière de la gare Cornavin à l'avenir. Cet aménagement sera réalisé une fois l'extension souterraine achevée, soit vers 2030.

Monnier architecture du paysage (Filippo Bolognese Images)

Des espaces pavés dépourvus de voitures où les piétons cheminent facilement, des dégagements vers les Grottes, de nouvelles placettes et des plantations d'arbres. L'image future de l'arrière de la gare est connue. Elle a été présentée ce jeudi par la Ville de Genève, fruit d'un concours d'architecture. Ces visions sont à voir jusqu'au 13 janvier au Forum Faubourg.

«Dans dix ans, le trafic voyageur aura doublé à Cornavin, a rappelé Frédérique Perler, conseillère administrative; 100'000 personnes y transiteront chaque jour.» L'extension souterraine de la gare permettra d'absorber ce trafic supplémentaire, mais il faut que cela suive en surface. Un concours a déjà imaginé les espaces publics à l'avant de la gare. Celui d'hier visait à dessiner l'arrière.

Repenser cette bande de terre longue de 450 mètres et large d'une trentaine de mètres à peine est un défi. Il s'agit d'assurer la fluidité des déplacements tout en offrant un lieu propice à la flânerie. Il faut aussi construire l'identité de la façade nord de la gare et offrir une bonne liaison avec le quartier des Grottes.



La vision côté rue de la Servette, là où se trouve actuellement le local d'injection, avec les accès aux quais souterrains protégés par un bâtiment vitré.

Monnier architecture du paysage (Filippo Bolognese Images)

Pour le jury, présidé par l'architecte tessinois Lorenzo Felder, la vision qui répond le mieux à ce programme a été conçue par les bureaux Monnier Architectures du paysage et Giorgis & Rodriguez. Ils ont intitulé leur projet «Girard aux Grottes», du nom du vendeur d'ustensiles de cuisine qui tenait boutique au bas du quartier. Ce clin d'œil n'est pas fortuit. Le jury a apprécié ce projet pour la manière qu'il a de concilier deux aspects des lieux: «L'animation métropolitaine d'une gare et le caractère plus domestique des Grottes.»



La vision du côté de l'îlot 13, avec la création d'une placette arborée. On voit ici le bâtiment qui fera office de couverture des accès aux quais souterrains.

Monnier architecture du paysage (Filippo Bolognese Images)

Le projet propose un espace central dépouillé alors que les deux extrémités (vers la Servette et l'îlot 13) sont ponctuées par des espaces plantés d'arbres et offrant un caractère plus «villageois». Les images montrent des arbres aux dimensions généreuses alors qu'ils ne

pousseront pas tous en pleine terre, les trains passant au-dessous. Mais les paysagistes assurent que certaines espèces peuvent se contenter de 1,50 m³ de terre. La gare, qui de ce côté n'offre à la vue que son viaduc du quai 8, sera requalifiée par une façade légère en métal et verre.

Le trafic de transit sera exclu de la place. En revanche, il est probable que des accès soient prévus pour les riverains. Ce chantier ne sera réalisé qu'en 2030, après que les CFF auront achevé l'extension de la gare. Mais le concours était nécessaire afin de coordonner l'ensemble des travaux. À l'avant de la gare, les nouveaux aménagements seront prêts d'ici quatre ans environ.

Note: Exposition au 6, rue des Terreaux-du-Temple, jusqu'au 13 janvier. Du lundi au samedi, de 11 à 18 h. Le jeudi jusqu'à 20 h. Visite commentée le 7 janvier à 12 h 30.

Publié: 17.12.2020, 18h19